

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE JANVIER 2020 – N° 68



LE MOT DU MAIRE

C'est dans un contexte morose de contestation et de revendication que s'achève cette année 2019.

Difficile de retrouver un état festif dans cette ambiance alors que Noël est avant tout une fête de famille et de joie pour les enfants.

Si les conditions météo printanières que nous vivons, pourtant si agréables en temps ordinaires, ont sapé un peu notre moral en mettant à mal notre enneigement, il n'en demeure pas moins que le dicton de nos anciens « *il faut que l'hiver se fasse* » devrait en ce début d'année nous mettre un peu de baume au cœur.

Les travaux du centre village devraient marquer une pause hivernale avant de reprendre dès ce printemps vers un **avenir prometteur pour notre village**.

**Je vous renouvelle à vous toutes et tous
mes meilleurs vœux de joie, bonheur et santé pour un mieux vivre ensemble.**

AGENDA

VŒUX DU MAIRE

Le Maire et les conseillers municipaux sont heureux d'inviter l'ensemble de la population saint-jeandine au traditionnel échange de vœux qui aura lieu le :

SAMEDI 04 JANVIER 2020, à 18 h 30, à la cantine scolaire

ZONE BLEUE

Dans un souci de fluidité, nous vous informons que les parkings situés sur la commune sont en zone bleue. Celle-ci sera active tous les jours, toute l'année, de 9 h à 19 h, et sera contrôlée. N'oubliez pas de vous munir d'un disque de stationnement (disponible en Mairie au prix de 1€).

NEZ ROUGE

Pour éviter que la nuit de la Saint-Sylvestre ne se transforme en cauchemar, les bénévoles de l'opération « Nez Rouge » restent encore cette année mobilisés.



Sur simple appel au 0 800 802 208, des chauffeurs vous reconduiront gratuitement chez vous en toute discrétion et au volant de votre propre voiture, de 22 h à 8 h.

Si vous êtes intéressé pour être bénévole, veuillez-vous inscrire sur le site : www.onr74.fr



BONNE ANNÉE 2020



LA PAGE TOURISME

ANIMATION

Jeudi 02 janvier : de 9 h 30 à 15 h 30, balade en chiens de traineaux, rendez-vous au fil neige.

A 17 h, animation à la boulangerie Capucine et concert de Moutain Folk.

Rendez-vous à 17 h 45, devant l'office du tourisme pour une balade nocturne en raquette et visite d'une ferme pendant la fabrication du reblochon.

Vendredi 03 janvier : de 9 h 30 à 15 h 30, balade en chiens de traineaux, rendez-vous au fil neige.*

A 14 h 30, au camping du Crêt, construction d'un igloo et goûter avec l'ESF de Fond de Grand-Bornand.

(* retrouver cette animation chaque vendredi du mois de janvier)

Découvrez les modalités d'inscription sur le site internet www.saintjeandesixt.com, rubrique Agenda – Animations.

FLASH INFORMATION TOURISME

Le **19 décembre 2019**, l'Assemblée Nationale a définitivement adopté le projet de loi relatif à **l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique**, qui porte notamment sur une révision des dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015 (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Ce projet soutenu par Mme Frédérique LARDET députée et Mrs Loïc HERVE et Cyril PELVAT sénateurs, a été présenté au Conseil des Ministres du 17 juillet 2019, complété par une lettre rectificative présentée au Conseil des Ministres du 11 septembre 2019, puis adopté en première lecture par les sénateurs et députés respectivement les 22 octobre et 26 novembre 2019.

Dans le cadre du renforcement du rôle des communes, **la gestion des offices de tourisme** et des stations classées peut désormais revenir au **niveau communal**. Cela signifie que la commune de Saint-Jean-de-Sixt qui avait perdu sa compétence tourisme au profit de la communauté de communes (CCVT), est en mesure désormais d'exercer de nouveau cette compétence après délibération du Conseil communautaire.

Pour information, la commune de Saint-Jean-de-Sixt est dénommée « **commune touristique** » par arrêté préfectoral pour une durée de 5 ans à compter de la date du 19 mai 2016. L'**office du tourisme** est classé en **catégorie III** depuis le 10 février 2016. Et la **marque** de fabrique, de commerce ou de service pour « **Saint-Jean-de-Sixt – Porte des Aravis** » est enregistrée à l'INPI (Institut national de la Protection Industrielle), depuis le 4 mars 2019, trois ans après que la commune ait déposé le dossier.

DIVERS

BIBLIOTHÈQUE SAINT-JEAN BOUQUINE

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque Saint-Jean Bouquine vous invite à partager un moment convivial autour d'un « CAFÉ CROISSANT », le **DIMANCHE 26 JANVIER 2020, de 9 h 30 à 12 h**.

Que vous soyez adhérent ou non, ou simplement curieux de découvrir les locaux de notre bibliothèque, vous serez les bienvenus.

Rappel des heures d'ouverture : le mardi de 16 h à 18 h, le vendredi de 17 h à 19 h et le dimanche 19 janvier 2019, de 10 h à 12 h.

FUITE D'EAU...

En cas de fuite d'eau, vous devez joindre les services techniques de « Ô des Aravis » au 04 50 10 10 70.

NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie de Thônes 04 50 02 00 24
Samu 15

Police 17
Pompiers 18 ou 112